

# TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

**Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent**

Assemblée générale annuelle

**Jeudi 6 juin 2024, à 13 h 45**

Caveau des Trois-Pistoles, 21, rue Pelletier, Trois-Pistoles

Également par vidéoconférence

En présentiel : Marc-André Paradis, Aster

Yvonne Tremblay, Tourisme Kamouraska

Monique Dionne, Tourisme Rivière-du-Loup

Sébastien Falardeau, Symposium resto boutique

Charles Labrecque, Auberge de la Pointe

Marie-Eve Lagacé, Québec maritime

Ève Simard, Centre d'art Kamouraska

Catherine Gagné, Domaine Valga

Yves Lamontagne, Tourisme Rimouski

Mélanie Paquet, CLD des Basques

Mélanie Doré, Société Duvetnor

Isabelle Gasse, Caveau des Trois-Pistoles

Claudine Boucher, MRC du Témiscouata

Jean-Pierre Rioux, Cie de navigation des Basques

Denise Rioux

Marlaine Saint-Jean, Hôtel La Libertad

Annie Levesque, Fromagerie des Basques

Julie Patry, Fromagerie des Basques

Annie Couture, parc du Mont-Saint-Mathieu

Eric Archambault, parc du Mont-Saint-Mathieu

Chantal Saint-Laurent, festival Le Tremplin

Guillaume Lavoie, Hôtel Levesque

Élyme Gilbert, Cirque de la Pointe-Sèche

Maxime Gendron, Terfa

En ligne :

Daniel Bard

Louis-Patrick Saint-Pierre, Société rimouskoise du patrimoine

Maya Deslandes, Paraloeil

Paméla Tremblay, ministère du Tourisme

Laurence Pagé

## Procès-verbal

### **1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

Le président de l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, monsieur Charles Labrecque, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et déclare la 46<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de Tourisme Bas-Saint-Laurent ouverte.

### **2. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée**

Madame Eve Simard, appuyée par madame Catherine Gagné, propose que monsieur Charles Labrecque agisse comme président d'assemblée et que madame Mélissa Caron agisse en tant que secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président d'assemblée, monsieur Charles Labrecque, fait la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition de monsieur Marc-André Paradis, appuyé par madame Catherine Gagné, l'ordre du jour est adopté tel que proposé.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 45<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du 28 août 2023**

La lecture du procès-verbal de la 45<sup>e</sup> assemblée générale annuelle est omise puisque tous l'ont reçu dans les délais prévus. Sur une proposition de madame Monique Dionne, appuyée par madame Eve Simard, le procès-verbal est adopté tel que déposé.

**5. Présentation et adoption du rapport d'activité 2023–2024**

Monsieur Pierre Levesque survole les grandes lignes du rapport annuel 2023–2024 :

Notre vision : la destination nature et affaires 4 saisons de l'Est du Canada.

Notre mission : promouvoir le Bas-Saint-Laurent et développer une offre touristique durable afin de permettre une expérience visiteur de qualité.

Faits saillants:

- Étant donné que les autres régions ne tenaient pas à poursuivre avec cet outil, le baromètre touristique ne sera plus produit.
- Notre équipe est constituée de 15 personnes regroupées en 3 départements avec un taux de bonheur au travail de 80 %.
- Achat d'un véhicule corporatif et de l'immeuble du 480, rue Lafontaine.
- Mise en place de mesures pour se conformer à la loi sur les renseignements personnels – Loi 25.
- Lancement d'un nouveau site Web touristique qui a été produit en même temps que le nouveau plan stratégique marketing 24-27.
- Nouveau programme d'utilisation élargie des crédits marketing à l'hébergement.
- Nouvel espace-membre et boutique en ligne pour les entreprises de l'industrie touristique de la région.
- Programmes d'aides financières non remboursables pour le développement du Bas-Saint-Laurent.
- Réalisation d'un plan stratégique de développement 24-26.
- Nouveau service-conseils en marketing.
- Travail en cours avec les intervenants afin de structurer le produit vélo.

La région du Bas-Saint-Laurent est au top quatre des destinations prisées par les touristes.

Sur une proposition de madame Eve Simard, appuyée par madame Catherine Gagné, le rapport d'activité 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

**6. Présentation du rapport des vérificateurs comptables pour l'exercice financier 2023–2024**

Le président d'assemblée invite madame Marie-Claude Landry, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, à présenter le rapport financier annuel de l'ATR du Bas-Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 mars 2024.

Madame Landry souligne que ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus. Elle fait l'explication des revenus et des dépenses.

Les résultats sont équilibrés à 4 125 873 \$. Avec les dépenses au montant de 77 152 \$ pour le POPIR et les crédits marketing non utilisés de 87 020 \$, l'excédent des produits par rapport aux charges s'élève à 9 868 \$. Les dépôts à terme ont été rentables cette année, ce qui explique une hausse importante des revenus d'intérêts. Les frais payés d'avance représentent l'ajustement des salaires au 31 mars.

L'ATR a contracté une dette de 310 000 \$ avec l'achat de l'immeuble, soit 50 % du montant total. Cette décision a été prise par les membres du conseil d'administration afin de ne pas utiliser tout l'argent qui peut revenir dans le milieu.

Les apports reportés de fonctionnement nous donnent un solde de 4 589 659 \$, ce qui démontre une saine gestion, car l'organisme a de l'argent pour pouvoir dépenser ses revenus reportés.

Sur une proposition de madame Catherine Gagné, appuyée par madame Eve Simard, le rapport financier audité par la firme comptable Raymond Chabot Grand Thornton pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

## 7. Présentation du plan d'action et du budget 2024–2025

Le plan d'action et le budget 2024–2025 sont expliqués par le président-directeur général. Il présente les 12 projets prioritaires et les enjeux régionaux.

### Projets prioritaires

- Déployer la stratégie marketing 24-27 : BSL prendre le temps sur les 4 saisons.
- Déployer une offre de service adaptée aux besoins des membres (programmes, webinaires, colloque boîtes à outils, etc.).
- Offrir du financement et de l'accompagnement aux organisations : nous sommes en attente d'une nouvelle entente avec le ministère.
- Assurer une gestion administrative efficace et efficiente (formations).
- Assumer le leadership de l'industrie sur les enjeux prioritaires.
- Documenter les tendances et les retombées de l'industrie.
- Structurer et harmoniser les offres vélo sur le territoire : nous travaillons à la structuration du produit vélo de montagne, entre autres.
- Structurer des créneaux porteurs dans chacune des destinations (MRC) : nous voulons réaliser des ententes entre l'industrie, le monde municipal et nous du même type que pour le tourisme d'affaires.
- Structurer l'offre nature sur les 4 saisons (prêt-à-partir).
- Structurer les routes touristiques : nous travaillons à l'amélioration de la route des Navigateurs en plus d'aider les intervenants de la route des Frontières et de la route des Monts-Notre-Dame a trouvé une solution pour continuer de mettre en valeur ces produits.
- Repenser le réseau d'accueil bas-laurentien : avec le nombre d'actes d'information qui diminue chaque année, un questionnement s'impose sur la vocation et la quantité des lieux d'accueil.
- Stimuler l'implantation de pratiques durables dans l'industrie : nous travaillons à l'élaboration d'un diagnostic pour l'ATR.

### Enjeux régionaux

- La transition numérique des organisations.

- La concertation interrégionale : MRC, organismes touristiques – poursuivre le bon travail déjà amorcé.
- Les traverses Rivière-du-Loup/Saint-Siméon et Rimouski/Forestville.
- La crise de la main-d'œuvre : immigration, formation en entreprise, etc.
- Les transports : la mobilité régionale, les accès routiers.
- L'agrandissement du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.
- L'implantation de la nouvelle ligne d'Hydro-Québec et d'éoliennes.

Une présentation est faite de l'équipe de Tourisme Bas-Saint-Laurent et des membres du conseil d'administration. L'équipe du Québec maritime est également mentionnée puisqu'il travaille pour nous sur le hors Québec.

Le budget 2024-2025 est présenté aux membres. Celui-ci démontre comme différence par rapport à l'an dernier une augmentation des investissements faits dans nos campagnes marketing. De plus, il y aura davantage de déboursés au niveau de l'EPRTNT, puisque nous sommes à la dernière année de l'entente. Ainsi, le budget est équilibré à 5 158 293 \$ pour 2024-2025, comparativement à 4 470 943 \$ pour 2023-2024.

Sur une proposition de monsieur Marc-André Paradis, appuyé par monsieur Maxime Gendron, le plan d'action et le budget 2024–2025 sont adoptés à l'unanimité.

#### **8. Adoption du tarif membre pour l'année 2024–2025**

La grille de cotisation a été modifiée quelque peu, soit un tarif unique par site touristique avec une légère augmentation passant de 304 \$ à 312 \$ selon l'indexation annuelle.

Sur une proposition de madame Catherine Gagné, appuyée par monsieur Élyme Gilbert, la grille de cotisation des membres pour l'année 2024–2025 est adoptée à l'unanimité.

#### **9. Nomination des vérificateurs pour l'année 2024–2025**

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a été choisie par le conseil d'administration comme vérificateur comptable pour un mandat de trois ans, soit pour 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

Sur une proposition de monsieur Marc-André Paradis, appuyée par madame Catherine Gagné, la firme Raymond Chabot Grant Thornton poursuivra la vérification comptable pour l'année 2024-2025. Adopté à l'unanimité.

#### **10. Adoption des mises en candidature au conseil d'administration**

Voici les élus pour les postes pairs qui étaient en élection cette année :

Siège 2 – Ève Simard, MRC de Kamouraska

Siège 4 – Patrick Noël, MRC de Témiscouata

Siège 6 – Joanna Lortie, MRC de Rivière-du-Loup

Siège 8 – Marlaine Saint-Jean, MRC des Basques

Siège 10 – Maxime Gendron, MRC de Rimouski-Neigette

Félicitations aux membres élus.

Sur une proposition de madame Mélanie Paquette, appuyée par madame Mélanie Doré, l'élection des nouveaux administrateurs est adoptée à l'unanimité.

**11. Période de questions**

Aucune question n'est soulevée.

**12. Divers**

Aucun point n'est ajouté.

**13. Levée de l'assemblée**

Monsieur Élyme Gilbert propose la fermeture de la rencontre et le président déclare l'assemblée levée à 14 h 50.

---

Charles Labrecque, président

---

Marlaine Saint-Jean, secrétaire-trésorière